



Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

Provisoire

4776^e séance

Jeudi 19 juin 2003, à 10 h 30

New York

<i>Président :</i>	M. Lavrov	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bulgarie	M. Raytchev
	Cameroun	M. Tidjani
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Arias
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	France	M. Duclos
	Guinée	M. Boubacar Diallo
	Mexique	M. Pujalte
	Pakistan	M. Akram
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. King

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2003/621)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2003/621)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel est parvenu le Conseil lors de ses consultations antérieures, et avec l'assentiment du Conseil, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter la représentante de la Guinée-Bissau à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, Mme Dos Santos Jaló (Guinée-Bissau) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de la Gambie une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Grey-Johnson (Gambie) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel est parvenu le Conseil lors de ses consultations antérieures, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. David Stephen, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Stephen à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel est parvenu le Conseil lors de ses consultations antérieures, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M. Dumisani Kumalo, Président du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau, du Conseil économique et social.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Kumalo à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2003/621).

À cette séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. David Stephen, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et de M. Dumisani Kumalo, Président du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau, du Conseil économique et social.

Je donne à présent la parole à M. David Stephen, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

M. Stephen (*parle en anglais*) : Le rapport soumis au Conseil, figurant au document S/2003/621, est le quatorzième rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Comme les membres s'en souviendront, j'avais fait un exposé au Conseil de sécurité le 5 mars sur la situation en Guinée-Bissau depuis le 13 décembre 2002, lorsque le dernier rapport du Secrétaire général (S/2002/1367) avait été publié. Les membres du Conseil se souviendront également que, suite à mon

dernier exposé au mois de mars, le Conseil avait, dans une déclaration à la presse, exprimé sa préoccupation face à l'instabilité politique dans le pays et demandé au gouvernement de faire en sorte que les prochaines élections législatives se tiennent de manière transparente, juste et crédible. Le présent rapport couvre les développements survenus depuis cet exposé, en mettant l'accent sur la situation dans le pays avant les élections législatives, prévues le 6 juillet 2003. Il décrit également les contributions du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies sur le terrain, en vue de promouvoir les conditions favorisant des élections législatives libres et justes.

Depuis mon dernier exposé du mois de mars, la situation générale en Guinée-Bissau s'est dégradée. L'opposition continue d'accuser le Gouvernement de restrictions aux libertés civiles. Les donateurs conditionnent leur appui financier aux élections à la création par le Gouvernement de conditions favorables à des élections crédibles. Le Gouvernement intérimaire est toujours en place, alors que l'Assemblée nationale reste dissoute. Les institutions judiciaires demeurent faibles.

S'agissant du processus électoral, à la demande du Président Kumba Yalá, le Programme des Nations Unies pour le développement continue de fournir une assistance technique à la Commission électorale nationale. Le Bureau d'appui des Nations Unies sera prêt à coordonner le travail des observateurs internationaux si les conditions sur le terrain sont favorables à des élections libres et justes.

Pour réévaluer la préparation des élections sur le terrain, une mission d'évaluation de besoins en matière électorale de la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques a effectué une visite dans le pays du 5 au 11 juin. La mission a noté qu'il n'est pas techniquement possible que les élections se tiennent le 6 juillet et exhorté les autorités à procéder au recensement électoral prévu ou à la révision des listes électorales dans les meilleurs délais. Si le Président est d'accord sur le fait que la date du scrutin ne peut être maintenue, il n'a toujours pas annoncé publiquement que les élections seront reportées et qu'un nouveau calendrier d'activités électorales est à l'étude. Il reste que des progrès ont été faits en vue de lancer l'opération d'inscription aux listes électorales.

Il est encourageant que le pays connaisse la paix, malheureusement la situation économique générale reste très difficile. Le non-versement par le Gouvernement d'arriérés de salaires de plusieurs mois, pour un montant de 11 millions de dollars, a augmenté le niveau d'insatisfaction sociale, entraînant des grèves périodiques des travailleurs du secteur public. Le Gouvernement a indiqué aux syndicats qu'il avait l'intention de payer très bientôt les arriérés de salaires. Depuis la fin de la rédaction du rapport, d'autres remaniements ministériels ont été opérés. Radio Bombolom continue de fonctionner. Le 3 juin, l'ancien Ministre de la défense et le Conseiller politique du Président Yalá qui avaient été emprisonnés depuis avril ont été mis en liberté provisoire.

Pour terminer, je voudrais souligner trois éléments qui figurent dans la partie « Observations » du rapport. Tout devrait être mis en oeuvre par les dirigeants afin de ramener la normalité constitutionnelle et politique dans le pays, pour que le programme de consolidation de la paix puisse se dérouler.

Deuxièmement, afin de gagner la confiance des donateurs, les dirigeants doivent prendre des mesures concrètes pour veiller à ce que des élections législatives crédibles aient lieu et garantir le respect des droits civils et les libertés des citoyens de la Guinée-Bissau.

Troisièmement, en ce moment d'impérieuse nécessité, le peuple bissau-guinéen a besoin de l'aide la communauté internationale. À cette fin, et en dépit des préoccupations liées aux revers connus par la consolidation de la paix et le redressement économique, les mécanismes des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods et les équipes de pays des Nations Unies sur le terrain, restent de manière constructive actifs dans le pays pour aider à répondre aux besoins sociaux les plus urgents de la population. Leurs efforts constants et les mesures similaires prises par d'autres partenaires internationaux de la Guinée-Bissau sont à saluer.

Le Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique et le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau, récemment créé au sein du Conseil économique et social, ainsi que le Groupe des Amis de la Guinée-Bissau ont continué à travailler en étroite coopération pour trouver des moyens de venir en aide

au pays. La mission du Conseil de sécurité qui se rendra prochainement en Guinée-Bissau, avec des représentants du Conseil économique et social, est une initiative opportune. Le Secrétaire général espère que cette mission encouragera un dialogue constructif et productif entre le Gouvernement bissau-guinéen et la communauté internationale.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Président du Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique de m'avoir invité, ainsi que le Coordonnateur résident, le Groupe consultatif spécial et le Groupe des Amis de la Guinée-Bissau du Conseil économique et social en prévision de la mission du Conseil de sécurité en Guinée-Bissau.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dumisani Kumalo, Président du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social.

M. Kumalo (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de m'avoir invité en ma qualité de Président du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social. Je représente également le Président du Conseil économique et social, l'Ambassadeur Gert Rosenthal, du Guatemala, qui n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui. Nous pensons qu'il est important que le Conseil de sécurité ait de nouveau invité le Conseil économique et social pour procéder à un échange de vues sur les questions de paix et de sécurité en Guinée-Bissau. Nous remercions chaleureusement le Conseil de l'occasion qui nous est donnée.

Il est significatif qu'il y ait à nouveau une visite conjointe en Guinée-Bissau des membres du Conseil de sécurité et des membres du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social. Cette visite, qui aura lieu la semaine prochaine, transmettra un message conjoint indiquant notre intention de renforcer la confiance entre le peuple bissau-guinéen et ses partenaires internationaux.

Au paragraphe 3 de son rapport (S/2003/621), le Secrétaire général a résumé de la façon probablement la plus claire possible la situation en Guinée-Bissau. Il écrit : « Je déplore de devoir déclarer que, pendant la période considérée, la situation générale en Guinée-Bissau, loin de s'être améliorée, s'est en fait détériorée ».

La Guinée-Bissau est un pays qui est en train de sortir d'un conflit. Comme nous l'avons dit au Conseil économique et social, la Guinée-Bissau est sortie d'un premier conflit il y a trois ans et a même reçu une assistance d'après conflit des donateurs et des institutions de Bretton Woods. En fait, la Guinée-Bissau comptait parmi les pays ayant bénéficié de leur inscription à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Comme le Secrétaire général le confirme dans son rapport, la situation économique, sociale et politique dans le pays indique que la Guinée-Bissau risque d'être à nouveau plongée dans le chaos et même en conflit.

Actuellement, la Guinée-Bissau se trouve dans une zone grise, ce qui représente un défi sans pareil pour la communauté internationale. Les instruments que le Conseil de sécurité emploie pour maintenir la paix et la sécurité ne valent pas pour la Guinée-Bissau. De plus, la Guinée-Bissau n'est pas éligible aux instruments que les donateurs et les institutions de Bretton Woods prévoient pour les pays en phase d'après conflit. Malgré ce défi, le Secrétaire général indique que « la volonté politique de la communauté internationale de venir en aide au pays et à sa population est manifeste » (S/2003/621, par. 27).

La Guinée-Bissau est un pays avec un Président démocratiquement élu, M. Kumba Yalá, et un Conseil des ministres complet rassemblant divers portefeuilles. Actuellement, la seule institution clef dont ne dispose pas la Guinée-Bissau est un parlement de représentants élus qui peut prendre des décisions sur la direction que doit prendre le pays pour régler les questions politiques, économiques et sociales.

Depuis plusieurs mois, la Guinée-Bissau attend une élection qui a déjà été reportée une fois. Il est généralement admis que la situation en Guinée-Bissau pourra changer pour le mieux dès que le parlement sera en place. Le Secrétaire général indique dans son rapport que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a effectué une allocation d'une subvention initiale de 500 000 dollars pour la mise à jour des listes électorales et que le Portugal, qui fait partie des Amis de la Guinée-Bissau, a fourni le matériel nécessaire au scrutin.

Ce qui semble manquer, ce sont les conditions de la tenue d'élections législatives libres et régulières. Cependant, le fait que le peuple bissau-guinéen ait participé, il y a quelques années, à une élection

nationale qui a été déclarée libre et régulière est encourageant. Nous appelons instamment la communauté internationale à apporter l'appui indispensable à la tenue d'élections crédibles en Guinée-Bissau.

Nous notons que le Secrétaire général a indiqué que les préparatifs de ces élections ont été lents dans la mesure où « les donateurs ont subordonné leur appui financier aux élections à la création de conditions propices à des élections crédibles » (*ibid.*, par. 6). Tant que la Guinée-Bissau n'aura pas de parlement, la question de la bonne gouvernance se posera, décourageant ainsi les donateurs de fournir l'aide dont le pays a tant besoin.

La situation humanitaire en Guinée-Bissau ne cesse de se détériorer. Les institutions des Nations Unies continuent d'indiquer que des centaines d'enfants meurent toujours de faim et maladies que l'on pourrait prévenir. Des informations indiquent que des fonctionnaires, notamment des instituteurs et des infirmières, n'ont pas été payés depuis de nombreux mois. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a mis en place des chaînes alimentaires destinées à plus de 80 000 enfants depuis le début de cette année. Récemment, plus de 2 000 tonnes de riz données par le Japon, un autre Ami de la Guinée-Bissau, ont été acheminées dans le pays. Nous sommes encouragés de voir que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont continué à envoyer des missions en Guinée-Bissau afin de favoriser la création de systèmes permettant à ce pays de recevoir et de gérer l'aide internationale.

En dépit de tous les signes indiquant la volonté de la communauté internationale de venir en aide au peuple bissau-guinéen, le monde attend davantage du gouvernement de ce pays. Ainsi que le déclare le Secrétaire général dans son rapport « à l'absence de progrès dans les domaines constitutionnel et électoral correspond une détérioration générale du climat politique » (*ibid.*, par. 4). Pour citer de nouveau le Secrétaire général, « il faut aller plus loin pour rétablir la confiance au sein du pays et entre la Guinée-Bissau et ses partenaires » (*ibid.*, par. 28). Nous sommes d'avis que les incertitudes de la situation politique ont un impact sur les efforts déployés pour satisfaire aux besoins humanitaires du pays.

La visite conjointe prochaine en Guinée-Bissau des membres du Conseil de sécurité et des membres du

Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau du Conseil économique et social offrira la possibilité d'examiner avec les autorités la façon de trouver une issue à la situation. Les objectifs que nous nous sommes fixés au Conseil économique et social seront de promouvoir un dialogue avec les autorités bissau-guinéennes, de lancer un appel au Gouvernement pour qu'il prenne des mesures en vue de préparer les élections prochaines et de veiller à ce qu'elles soient libres et régulières, de favoriser une meilleure compréhension entre les autorités bissau-guinéennes et la communauté des donateurs, et de régler la situation humanitaire dans le pays.

Nous pensons que ces objectifs coïncident avec ceux que se sont fixés les membres du Conseil de sécurité. Nous nous attendons à ce que la visite en Guinée-Bissau soit historique et couronnée de succès.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante de la Guinée-Bissau.

Mme Dos Santos Jaló (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : La création d'un groupe consultatif sur la prévention des conflits pour les pays qui sortent d'un conflit est une autre initiative qui s'inscrit dans la lutte menée par l'Organisation des Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde. Aujourd'hui, nous débattons de la situation dans un de ces pays, la Guinée-Bissau.

J'exprime ma profonde reconnaissance au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social pour l'attention qu'ils accordent aux pays qui sortent d'un conflit, en particulier la Guinée-Bissau. Aujourd'hui, nous examinons le rapport du Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau. Comme chacun peut le constater, le Secrétaire général Kofi Annan a abordé dans le rapport les volets politique, économique et social de la situation en Guinée-Bissau, qui continue de susciter de graves préoccupations.

Le Groupe consultatif spécial du Conseil économique et social a effectué, il y a longtemps, une visite dans le pays en compagnie des représentants des institutions de Bretton Woods. Ils avaient alors examiné dans tous les détails les problèmes auxquels la Guinée-Bissau était confrontée en ayant des entrevues avec le Président Yalá, les membres du Gouvernement, des personnalités de l'opposition, les médias, la société civile et des personnes de tous milieux. Tous ces efforts

ont été déployés pour mieux comprendre la situation dans le pays et trouver les moyens les plus appropriés pour surmonter la crise économique et atténuer les tensions sociales.

Ces efforts se sont poursuivis après le retour de la délégation de Bissau. Le Groupe a publié un rapport qui contient des recommandations très positives. Le rapport indique que les deux parties doivent oeuvrer ensemble dans un esprit de partenariat et de compromis.

Une telle approche n'a pas encore pu être mise en oeuvre pour des raisons qui apparaîtront clairement lors de la visite en Guinée-Bissau. J'arriverai dans le pays deux jours avant les délégations du Conseil économique et social et du Conseil de sécurité. Cela dit, je continue à exhorter la communauté internationale à n'avoir de cesse d'aider le peuple et le Gouvernement bissau-guinéens à trouver un moyen de sortir de la crise profonde dans laquelle nous sommes actuellement plongés.

Je voudrais également faire quelques observations au sujet des passages positifs du rapport, notamment les aspects touchant à l'armée et à la sécurité. Un fait encourageant est que la Banque mondiale aide le Gouvernement à verser, dans la mesure du possible, une partie des arriérés des traitements dus aux enseignants et à nourrir quelque 80 000 enfants bissau-guinéens. Un autre élément positif mentionné par le rapport porte sur la promotion par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance de programmes de développement du jeune enfant et sur le fait qu'il fournit des vivres aux enfants.

Je suis conscient de ce que la situation en Guinée-Bissau exige que nous fassions davantage que maintenir l'ordre aux frontières avec le Sénégal. Nous devons également rétablir le calme dans les villes et villages de la Guinée-Bissau en améliorant les conditions de sécurité dans lesquelles vit le peuple et en enlevant les obstacles de toute nature qui empêchent le pays d'avancer sur la voie du développement et de la paix.

Je ne terminerai pas ma déclaration sans lancer un nouvel appel à la communauté internationale pour qu'elle accorde son appui. Comme je l'ai dit précédemment, elle ne doit pas abandonner la Guinée-Bissau. Je l'exhorte à poursuivre son aide à ce pays. Des problèmes existent et doivent être réglés. Comment le faire? Si nous attendons que tout soit en

place pour aider le pays à tenir des élections, je pense que les souffrances de la population perdureront. Ce n'est pas ce que l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble veulent.

Enfin, je voudrais exprimer ma reconnaissance aux donateurs qui continuent d'aider le pays, comme l'Italie, qui a annulé 100 % de la dette, le Japon, qui a fourni du riz, et les autres pays qui, dans les situations d'urgence, ont apporté une aide financière pour apaiser la situation. Je voudrais exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui, au sein de la communauté internationale, mettant tout en oeuvre pour obtenir des améliorations dans le pays.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Gambie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Grey-Johnson (Gambie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation intervient en tant que Président du Groupe des Amis de la Guinée-Bissau.

D'emblée, je vous félicite, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance et pour nous avoir donné une autre possibilité de réfléchir sur le phénomène de l'après-conflit, représenté par le cas de la Guinée-Bissau. C'est un pays qui demeure en fait enlisé dans la transition vers une démocratie totale, même si, il y a quelques années, il avait été en mesure d'organiser des élections multipartites qui avaient été jugées libres et régulières. C'est un pays qui demeure en transition, parce que les structures et les institutions propices à une démocratie viable, bien que prévues par la loi, sont en réalité extrêmement faibles et incapables d'entretenir les rouages d'un système démocratique. La culture politique qui permettrait au système parlementaire multipartite de fonctionner véritablement reste en cours de gestation, et la société se trouve à des étapes rudimentaires de maturation, rendant difficile l'enracinement des rouages d'un système véritablement démocratique.

Il faut porter au crédit du Conseil de sécurité le fait qu'il a compris que, sur la question du passage des États faibles du conflit à la démocratie, il y a de nombreuses zones grises et des étapes parsemées de toutes sortes de difficultés, dans lesquelles le pays en question doit être assisté, entretenu et guidé. D'où l'effort de concertation avec le Conseil économique et social pour élaborer des marches à suivre appropriées

par le biais du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau pour aider le pays à s'en sortir. Ayant pris part aux travaux du Groupe consultatif depuis sa création, j'ai connu et partagé la frustration de ses membres devant la difficulté de mener à un résultat significatif nos travaux en faveur de la transition démocratique de la Guinée-Bissau.

Certes, on peut être tenté de rejeter la responsabilité du manque de progrès sur la Guinée-Bissau, toutefois, nous savons tous que, dans certaines de nos exigences, nous demandons à ce pays qu'il assume des responsabilités qui dépassent à l'évidence ses capacités. Les pays qui sortent d'un conflit sont, de manière caractéristique, des pays ayant des capacités gravement réduites en matière de gouvernance, de gestion économique, de sécurité et de protection sociale. La Guinée-Bissau s'inscrit parfaitement dans cette catégorie. Cependant, étant donné que le pays a pu tenir des élections multipartites jugées libres et honnêtes, la communauté internationale s'attend à ce qu'il fasse preuve de forces semblables dans d'autres domaines clefs où il n'a pas encore réuni les capacités suffisantes. En outre, nous pénalisons le pays car il ne s'est pas montré à la hauteur de nos attentes.

C'est ainsi que la Guinée-Bissau a souffert sous un régime officieux de sanctions ces deux à trois dernières années. L'appui au développement s'est pratiquement interrompu du fait de la grave crise économique. La situation sociale demeure très difficile, en particulier en ce qui concerne les populations vulnérables – les enfants, les femmes et les pauvres qui représentent la majorité de la population. Un indicateur suffit à illustrer cet argument. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a informé le Groupe consultatif spécial du Conseil économique et social que, sur une population de 1,2 million de personnes, il y a eu 1 000 décès d'enfants de moins de 5 ans par mois en Guinée-Bissau. Quelles que soient les normes utilisées, ce taux élevé est inacceptable, mais il l'est encore moins en temps de paix. Pourquoi la communauté internationale permet-elle à cette atrocité de se perpétuer? Parce qu'elle souhaite punir un pays qui, selon elle, ne respecte pas les règles. Se pourrait-il que le pays ne soit pas en mesure de respecter ces règles? C'est une question qui doit nous faire réfléchir sur la Guinée-Bissau. Nous espérons que nous pourrions éventuellement parvenir à une position commune sur cette question et ensuite commencer à renforcer les moyens d'action d'un pays dans le besoin, en ayant

recours à davantage de mesures d'incitation et à moins de mesures de répression. Lorsque cela se produira, j'espère que les réponses appropriées seront données sous forme d'une aide humanitaire d'urgence, d'un appui au développement, de programmes de renforcement des capacités, etc.

J'espère sincèrement que la prochaine mission du Conseil de sécurité en Guinée-Bissau nous donnera une autre possibilité de revoir les paramètres et de réévaluer notre démarche à l'égard de la consolidation de la paix et de la gestion des conflits et en ce qui concerne les pays dont les capacités sont gravement affaiblies.

Je saisis cette occasion pour féliciter le Représentant du Secrétaire général et tous les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies en Guinée-Bissau pour la détermination et le dévouement dont ils font preuve dans des conditions particulièrement difficiles.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de commencer par vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique sur la Guinée-Bissau, ce qui illustre bien votre détermination, ainsi que celle du Conseil, à améliorer la situation en Guinée-Bissau. Je tiens également à remercier M. David Stephen de son rapport exhaustif sur la situation en Guinée-Bissau. Nous avons eu l'occasion de tirer parti de son expérience sur le terrain mardi dernier lors de la réunion du Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique auquel le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau et le Groupe des Amis de la Guinée-Bissau ont également participé. Ils ont tous apporté des contributions au débat de ce matin. Je les félicite pour l'excellent travail qu'ils réalisent pour le peuple bissau-guinéen. Je tiens également à féliciter le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau pour le rôle qu'il joue pour promouvoir le dialogue politique en Guinée-Bissau et d'avoir élaboré un programme d'activité à l'échelle du pays pour consolider le processus de réconciliation nationale qui est, selon nous, indispensable à la réalisation de progrès dans le domaine de la stabilité politique.

Je me félicite de l'occasion qui nous est donnée de nous pencher plus souvent sur la question de la Guinée-Bissau. La situation actuelle dans ce pays

requiert notre attention et doit continuer de mobiliser l'attention de la communauté internationale. Nous nous réjouissons de la mise sur pied de la mission conjointe du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social qui doit se rendre en Guinée-Bissau dans quelques jours. Elle est opportune.

Le rapport du Secrétaire général (S/2003/621) indique que la situation en Guinée-Bissau est critique et, en conséquence, il importe que la communauté internationale et le Gouvernement bissau-guinéen prennent des mesures pratiques et urgentes. À cet égard, nous nous réjouissons à l'idée de nous rendre en Guinée-Bissau, mais le message essentiel du Conseil de sécurité ne devrait pas être seulement axé sur la nécessité de la détermination du Gouvernement. Le Conseil devrait veiller en particulier à ce que la communauté internationale continue de se préoccuper d'aider ce pays à se sortir de la situation politique fragile et de la crise économique qui perdure.

S'agissant des prochaines élections législatives, nous sommes tout à fait d'accord avec le rôle que doit jouer le Gouvernement. Dans le même temps, nous devons continuer de demander à la communauté des donateurs de fournir l'assistance financière nécessaire pour permettre au Gouvernement bissau-guinéen de s'acquitter de ses responsabilités. Je tiens à remercier les gouvernements qui ont honoré leurs engagements, permettant ainsi au peuple bissau-guinéen de continuer de garder espoir.

Pour régler la situation en Guinée-Bissau, il importe que nous gardions à l'esprit les caractéristiques particulières d'un pays aux prises avec une multitude de problèmes non seulement politiques mais surtout sociaux et économiques, dus à des causes diverses. La question des circonstances particulières du pays a été bien comprise par les institutions de Bretton Woods qui ont reclassé la Guinée-Bissau dans la catégorie des pays à faible revenu en situation difficile. La Banque mondiale a également proposé que les autorités bissau-guinéennes élaborent un autre programme, contrôlé par le personnel, afin de fournir aux donateurs un cadre leur permettant de décider de l'efficacité et de la poursuite de leur assistance dans l'état actuel des choses. Dans l'intervalle, du fait des besoins urgents du pays, il est indispensable que la souplesse des deux parties facilite le passage de la théorie à la pratique en tenant compte du fait que les solutions économiques sont également importantes pour atteindre la stabilité politique en Guinée-Bissau.

Le rapport du Secrétaire général indique clairement que l'insatisfaction du public et les sentiments de frustration ont entraîné des crises périodiques dans le secteur public. Cette situation et la crise humanitaire qui en découle peuvent déclencher un cycle de violence dont la déconstruction qui sera plus coûteuse pour la communauté internationale. Les activités des institutions spécialisées des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des autres donateurs seront déterminantes pour régler la crise et devraient continuer de recevoir notre appui politique.

Le nombre de pays qui sortent d'un conflit en Afrique augmente. La Guinée-Bissau représente une mise à l'épreuve pour la communauté internationale en matière de gestion d'une situation d'après conflit et également pour la coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social. En conséquence, il importe de réussir dans ce cas si l'on veut que d'autres situations d'après conflit profitent de cette expérience. Dans la recherche d'une solution à long terme en Guinée-Bissau, la participation d'acteurs régionaux constitue un outil important qui vient compléter le travail du Conseil de sécurité. En conséquence, nous nous félicitons de la participation de ces protagonistes régionaux.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, mon pays, en sa qualité de Président de l'Organisation des pays africains de langue officielle portugaise, n'a épargné aucun effort pour appuyer la recherche d'une solution en Guinée-Bissau. Je tiens à féliciter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour ses efforts visant à trouver des solutions à la crise dans ce pays.

La prochaine mission du Conseil de sécurité en Guinée-Bissau constitue la meilleure occasion qui soit de transmettre le message du Conseil de sécurité et de permettre au peuple bissau-guinéen de s'exprimer. Ce qui sera très important, ce sera la mise en oeuvre des recommandations formulées par la mission conjointe. Il faut donc que ces recommandations portent essentiellement sur les questions clefs, et c'est pour ces raisons que j'attends avec intérêt de pouvoir me rendre en Guinée-Bissau.

M. Pleuger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Ma délégation aimerait remercier M. Stephen et l'Ambassadeur Kumalo pour leurs rapports. Je dois dire que ces rapports présentent un tableau très sombre

de la situation en Guinée-Bissau. Le pays est au bord de l'effondrement. La situation économique est désespérée. La bonne gouvernance est inexistante. La presse et la liberté d'opinion sont de plus en plus restreintes et les violations des droits de l'homme continuent d'illustrer la situation critique du pays.

Aucun des efforts de la communauté internationale visant à engager le Président et le Gouvernement de la Guinée-Bissau dans un dialogue constructif n'a, à ce jour, abouti à quelque résultat que ce soit. Le Fonds monétaire international s'est retiré du pays, les projets de la Banque mondiale ne continueront pas d'être financés comme prévu, et pourtant, la communauté des donateurs est pleinement disposée à aider la Guinée-Bissau si ce pays fait ce qu'il doit faire. Cela a, encore une fois, été confirmé cette semaine lors de la réunion du Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique avec le Groupe des Amis de la Guinée-Bissau, le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau, créé par le Conseil économique et social, et des représentants du système des Nations Unies.

Nous pensons que, dans cette situation, trois éléments sont essentiels. Le premier problème à aborder, c'est la nécessité d'avoir une Assemblée nationale élue qui fonctionne. Des élections législatives doivent avoir lieu dès que ce sera possible sur plan technique. Le fait que ces élections sont possibles a, je crois, été démontré par le fait qu'il y a quelques années à peine, des élections libres et régulières se sont déroulées dans le pays. Hier, l'Union européenne a publié une déclaration sur la Guinée-Bissau qui énumère les conditions indispensables pour des élections libres, régulières et démocratiques. Si ces principes sont respectés, l'Union européenne et l'Allemagne, en tant que membre de l'Union européenne, sont disposées à financer le processus électoral. Nous pourrions donc ainsi répondre à l'appel lancé par l'Ambassadeur Kumalo.

Deuxièmement, les droits de l'homme doivent être respectés. En tant que membre du Groupe des Amis de la Guinée-Bissau, l'Allemagne est prête à appuyer des solutions viables qui aideront la Guinée-Bissau à surmonter sa crise. Toutefois, les solutions doivent reposer sur le plein respect des droits de l'homme et sur les principes de la bonne gouvernance. Et cela m'amène au troisième et dernier élément.

La séparation des pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif en Guinée-Bissau doit être rétablie et il faut traiter du budget de manière responsable et transparente. Nous espérons que la visite du Conseil de sécurité dans la région de l'Afrique de l'Ouest pourra faire comprendre aux autorités en Guinée-Bissau que le respect des principes fondamentaux de la bonne gouvernance est une condition préalable au retour de la Guinée-Bissau à la démocratie et à un développement durable dont bénéficierait la population.

M. Cunningham (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Stephen pour son rapport, et féliciter ce dernier ainsi que son personnel pour le travail considérable qu'ils ont accompli en Guinée-Bissau, en particulier dans le domaine des droits de l'homme. Je remercie également l'Ambassadeur Kumalo pour son rapport, ainsi que les représentants de la Gambie et de la Guinée-Bissau pour leurs contributions, éléments intéressants à ajouter à notre débat.

Nous sommes très préoccupés par la situation fragile des droits de l'homme en Guinée-Bissau, ainsi que par l'aggravation de la situation sociale et économique dont certains ont fait état. Tout ceci exacerbe les tensions politiques et contribue à l'instabilité potentielle. Les États-Unis estiment que les conditions actuelles ne sont pas propices au déroulement, le 6 juillet, d'élections libres, régulières et fiables. Nous pensons que l'ONU devrait envisager de subordonner l'assistance qu'elle compte fournir à ces élections à la prise, par le Gouvernement, de mesures claires et irrévocables garantissant que ces élections seront libres et régulières. Nous ne voudrions pas que l'ONU accorde une légitimité à un processus électoral fondamentalement faussé.

Nous appelons également le Gouvernement de la Guinée-Bissau à prendre des mesures concrètes pour ce qui est de ses processus de relèvement et de consolidation de la paix, notamment la promulgation d'une nouvelle constitution, l'élection d'un président et d'un vice-président de la Cour suprême de justice et la tenue d'élections législatives régulières et transparentes. Ces engagements doivent comporter des garanties indiquant que l'opposition pourra participer aux élections législatives sans être harcelée et en ayant un même accès aux médias.

Nous souhaitons également engager instamment le Gouvernement de la Guinée-Bissau à faire montre

d'un attachement plus ferme à la démocratie, à l'état de droit et au respect des droits de l'homme, et à s'engager dans un dialogue constructif avec la communauté internationale sur les véritables moyens d'améliorer la gouvernance économique afin de redonner confiance aux donateurs.

Il y a quatre ans, le Conseil, ainsi que nombreux autres organes du système des Nations Unies, était devenu une salle d'urgences pour traiter du conflit armé en Guinée-Bissau. Quatre ans plus tard, la Guinée-Bissau est toujours en réanimation. Elle a montré, par certains signes, qu'elle est peut-être sur le point de retomber dans la crise. La communauté internationale peut l'aider, et elle le fera – nous n'en doutons pas – mais le Gouvernement de la Guinée-Bissau doit prendre des mesures urgentes pour remonter la mauvaise pente sur laquelle il se trouve à l'heure actuelle.

La délégation du Conseil de sécurité, lorsqu'elle arrivera en Guinée-Bissau la semaine prochaine, devra faire comprendre au Gouvernement qu'il doit créer les conditions de base pour la gouvernance démocratique, la paix et la stabilité. Ceci permettra, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui, de

« rétablir la confiance au sein du pays et entre la Guinée-Bissau et ses partenaires internationaux ». (S/2003/621, par. 28)

En conclusion, je voudrais remercier la délégation française d'avoir préparé un projet de déclaration présidentielle que nous approuverons dans les jours à venir et que les États-Unis appuient.

M. Diallo (Guinée) : La présente séance publique, qui se tient à la veille de la mission conjointe du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social en Afrique de l'Ouest, vient à point nommé. Cette mission sera l'occasion pour nous de faire une évaluation des problèmes en suspens auxquels la Guinée-Bissau est confrontée, afin de permettre un dialogue direct, franc et constructif avec les acteurs à tous les niveaux.

Je voudrais remercier le Représentant du Secrétaire général, Chef du Bureau des Nations Unies en Guinée-Bissau, le Président du Groupe consultatif du Conseil économique et social, l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud, et le Président du Groupe des Amis de la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur de la Gambie,

pour les importantes communications qu'ils viennent de faire sur la situation dans ce pays.

Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général, la situation en Guinée-Bissau, toujours préoccupante, s'est davantage détériorée depuis les élections générales libres et régulières. Il indique surtout que des problèmes majeurs et divers opposent les autorités sur la conduite du processus démocratique.

Ma délégation voudrait, à cet égard, faire remarquer que nonobstant certains aspects évoqués, ce tableau sombre, ne l'oublions pas, est avant tout attribuable à l'héritage d'une guerre de libération et aux conflits successifs découlant, entre autres, des difficultés liées à la lente gestion du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants. À cette situation, s'est ajouté l'impact d'une économie désarticulée, tributaire du seul revenu tiré de l'exploitation de l'acajou. Autrement dit, la communauté internationale n'est pas intervenue massivement en Guinée-Bissau pour consolider la paix retrouvée et aider à son relèvement en mettant en place un véritable programme susceptible d'accompagner le processus de démocratisation.

Il est désormais admis que dans un pays en situation post-conflit, ces étapes sont complémentaires. Les progrès enregistrés à un niveau conditionnent le succès de l'étape suivante. Pour la Guinée-Bissau, nous devrions en tenir compte.

Ma délégation, qui demeure convaincue de l'impérieuse nécessité pour la Guinée-Bissau de prendre des mesures politiques courageuses, estime que celles-ci doivent aller de pair avec l'amélioration sensible de la situation économique du pays, à la faveur d'une assistance financière adéquate de la communauté internationale. La restructuration de ses institutions en dépend et la tenue de nouvelles élections libres et régulières justifie cette requête raisonnable.

C'est pourquoi, ma délégation voudrait, ici même, renouveler son appel à la communauté des donateurs, et particulièrement aux institutions de Bretton Woods, afin qu'elles assouplissent leur lecture du règlement des problèmes en suspens en Guinée-Bissau.

À notre avis, un plan réaliste de relèvement doit être conçu en faveur de la Guinée-Bissau, sur la base

d'une assistance planifiée et articulée, avec à la clef des obligations de résultats également réalistes.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation de la Chine souhaite tout d'abord remercier le Représentant du Secrétaire général, M. David Stephen, et le Représentant permanent de l'Afrique du Sud, M. Kumalo, de leurs exposés.

J'ai écouté avec grande attention la déclaration de la représentante de la Guinée-Bissau. Le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau (S/2003/621), extrêmement complet, représente une mine d'informations particulièrement utiles pour le Conseil. Nous sommes d'accord avec l'évaluation faite par le Secrétaire général dans son rapport sur la situation en Guinée-Bissau.

La Guinée-Bissau, dont la situation semblait très prometteuse, puisqu'elle était engagée sur la voie du redressement, de la reconstruction et de la consolidation de la paix, après la fin du conflit armé de 1998-1999 et l'organisation d'élections générales, a connu ces derniers temps des tensions croissantes et se trouve dans une phase critique. Nous espérons que toutes les parties intéressées en Guinée-Bissau mettront les intérêts cardinaux de la nation et du peuple avant toute autre considération et prendront des mesures efficaces pour que la Guinée-Bissau ne sombre pas de nouveau dans les troubles et le désordre. Nous pensons également qu'il est du devoir de la communauté internationale d'attacher davantage d'importance à la question de la Guinée-Bissau et d'en aider le Gouvernement à consolider les acquis de la paix obtenus de dure lutte il y a deux ans.

Nous félicitons le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, le Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique et le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social, le Groupe des Amis de la Guinée-Bissau, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Organisation des pays africains de langue officielle portugaise des efforts faits pour promouvoir la stabilité et consolider la paix en Guinée-Bissau. Nous espérons sincèrement que ces organes et ces organisations continueront de renforcer leur coopération mutuelle. La Chine en appelle également à la communauté internationale, et en particulier à la communauté des donateurs, pour qu'elles respectent et

accroissent rapidement les promesses d'aide à la Guinée-Bissau.

Le Conseil de sécurité enverra bientôt une mission en Guinée-Bissau. Nous lui souhaitons plein succès et nous pensons qu'elle réussira, en contribuant à stabiliser peu à peu la situation en Guinée-Bissau.

La délégation chinoise appuie le projet de déclaration présidentielle élaboré par la délégation française, dont elle apprécie le travail.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur la Guinée-Bissau (S/2003/621). La présentation du rapport vient à point nommé aujourd'hui, compte tenu du départ prochain de la mission du Conseil de sécurité en Afrique occidentale.

Nous regrettons d'apprendre par ce rapport la dégradation de la situation politique et économique dans le pays. Dès le début de l'année, le Conseil de sécurité avait été averti de l'existence de plusieurs signes préoccupants et de ce que la direction politique devait prendre des mesures supplémentaires afin d'éviter de retomber dans une dynamique de conflit. Une telle situation serait fort regrettable, si l'on pense aux exemples dramatiques que nous offrent les autres pays de la région aujourd'hui plongés dans la guerre civile.

Les mesures supplémentaires nécessaires sont, comme nous le savons, la promulgation de la nouvelle constitution et la création des conditions permettant la tenue d'élections véritablement démocratiques, ainsi que le respect sans restriction des droits de l'homme et des libertés civiles. Cela n'est pas encore le cas, à l'heure actuelle, ce qui ne laisse pas de nous inquiéter, nous qui avons payé personnellement le prix, dans notre pays, des violations des droits de l'homme, dans un passé heureusement lointain aujourd'hui. Nous devons reconnaître, cependant, que la réouverture de la radio Bambolom représente un pas positif.

Ce qui conspire contre la stabilisation souhaitable de la situation politique, c'est la gravité de la situation économique et sociale dans laquelle se débattent des milliers de citoyens bissau-guinéens et, ce qui est grave également, l'incapacité de l'État de payer les traitements de ses fonctionnaires. Nous avons déjà vu en d'autres occasions les résultats de ce mélange pernicieux d'instabilité politique, de grave détérioration des conditions économiques et d'érosion

de l'autorité de l'État. Le résultat en serait tout simplement l'éclatement d'un conflit majeur, aux conséquences inévitablement catastrophiques pour la population civile innocente.

Nous avons déjà souligné en d'autres occasions la nécessité de répondre aux besoins économiques et sociaux de pays comme la Guinée-Bissau de façon à désamorcer les conflits avant qu'ils n'éclatent, car le coût humain du règlement tardif d'un conflit est toujours excessif. Nous renouvelons par conséquent notre appel à la communauté des pays donateurs et aux institutions financières afin qu'elles n'abandonnent pas la Guinée-Bissau à son sort et qu'elles continuent à rechercher des formules novatrices permettant de maintenir l'espoir.

Mais nous devons insister sur le fait que tous les efforts de la communauté internationale demeureront inutiles en l'absence de la ferme volonté, notamment de la part du Gouvernement, des partis politiques, des organisations de la société civile et de toutes les parties concernées au niveau national, de s'engager sans réserve pour la paix, le développement et le bien-être de leur propre peuple. Nous renouvelons à cette occasion notre appel vigoureux à toutes les parties pour qu'elles assument leurs propres responsabilités.

Pour terminer, je dirai que le cas de la Guinée-Bissau revêt une importance particulière, en ce qu'il pourrait constituer un exemple de coordination entre le Conseil de sécurité et d'autres organes de l'ONU, comme c'est le cas avec le Conseil économique et social, pour lutter contre les problèmes de pays se trouvant à la veille ou au lendemain d'un conflit. Ces situations, comme nous l'avons constaté à maintes reprises dans des instances et des débats portant sur les conflits en Afrique, requièrent une approche pluridisciplinaire. La stratégie de relèvement socioéconomique élaborée au sein du Conseil économique et social, avec l'accord du Gouvernement de Guinée-Bissau, s'inscrit dans cette approche. Nous formons le vœu que la mission du Conseil pourra dialoguer avec le Président Yalá de façon constructive et fructueuse susceptible de se traduire par des progrès tangibles, de façon à éviter une dégradation de la situation qui soit préjudiciable à ce pays et surtout à son peuple.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous appuyons le projet de déclaration présidentielle

coordonné par la délégation de la France au sujet de la situation en Guinée-Bissau.

M. Pujalte (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je souhaite remercier le Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau, M. David Stephen, de la présentation du rapport sur la situation politique dans ce pays (S/2003/621). Le Mexique regrette que, depuis le 5 mars 2003, date des dernières consultations du Conseil de sécurité sur la Guinée-Bissau, la situation de ce pays se soit dégradée sur les plans politique, économique et des droits de l'homme. S'agissant du paragraphe 4 du rapport du Secrétaire général, ma délégation est préoccupée par les informations faisant état d'harcèlement d'opposants politiques du gouvernement par des agents de la sécurité.

Le Mexique réitère le fait que les élections législatives ne pourront avoir lieu que lorsque toutes les conditions nécessaires sont réunies, permettant à ces élections d'être ouvertes, équitables et transparentes, et d'être supervisées par des observateurs nationaux et internationaux. Dans ce contexte, le Mexique appuie la décision du Secrétaire général d'envoyer une mission électorale en Guinée-Bissau pour examiner la situation dans ce pays.

En vue de consolider la paix, le Mexique estime que le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau devrait renforcer ses programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion pour les anciens combattants et accroître ses efforts en matière de déminage.

Nous ne pouvons négliger le fait que la Guinée-Bissau elle-même doit prendre des mesures pour promouvoir la stabilité politique, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et une gestion financière et économique saine. La promotion de l'État de droit, la promulgation le plus vite possible de la constitution, et l'élection du Président et du Vice-Président de la Cour suprême contribueraient à rétablir la confiance dans le pays et ses institutions, ce qui créerait les conditions permettant aux institutions de Bretton Woods et à la communauté internationale de répondre favorablement en apportant un soutien financier et une assistance technique d'urgence à la Guinée-Bissau.

Le Mexique n'épargnera aucun effort pour que la prochaine mission du Conseil de sécurité en Guinée-Bissau contribue à trouver une solution pacifique et

négociée à la crise actuelle. Le Mexique estime que la mission du Conseil est une occasion inestimable pour renforcer le processus politique en Guinée-Bissau et définir les opportunités de nature à promouvoir le développement socioéconomique de son peuple.

Pour terminer, ma délégation lance un appel à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et à l'Organisation des pays africains de langue officielle portugaise de s'efforcer d'assurer une médiation entre les diverses forces politiques de la Guinée-Bissau afin de trouver une solution pacifique et constructive à la crise politique et socioéconomique actuelle. Le Mexique demande également au Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau, au Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique et à la CEDEAO de travailler ensemble et de façon coordonnée dans toute la mesure du possible et dans le respect de leur mandat, à contribuer à réaliser l'harmonie nationale et à promouvoir le développement durable de la Guinée-Bissau.

M. Tidjani (Cameroun) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter d'avoir convoqué cette séance publique sur la Guinée-Bissau. Le sujet est très important au moment où notre Conseil se prépare activement à la mission qu'il effectuera dans quelques jours en Afrique de l'Ouest, y compris en Guinée-Bissau, qui en sera la première étape.

Je voudrais ensuite remercier nos invités spéciaux pour la qualité de leurs exposés liminaires, qui nous édifient à la fois sur l'acuité des défis auxquels la Guinée-Bissau est confrontée depuis la cessation du conflit armé et sur le risque de réapparition du conflit qui la menace. Je tiens aussi à remercier le Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, M. David Stephen, pour son exposé comme d'habitude particulièrement riche en informations, dense et précis. Je voudrais lui dire ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, toute l'appréciation du Cameroun pour le travail remarquable qu'ils accomplissent chaque jour pour aider la Guinée-Bissau à consolider la paix et se relever sur le plan socioéconomique.

Il ressort du rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis, publié sous la cote S/2003/621, que la situation politique et socioéconomique s'est

davantage dégradée en Guinée-Bissau et demeure un sujet de grave préoccupation. La persistance de tensions politiques, la radicalisation du régime dans cette conjoncture et la dégradation de la situation des droits de l'homme sont des facteurs d'instabilité potentielle. À cela s'ajoute une situation économique et sociale particulièrement désastreuse qui vaut à la Guinée-Bissau un des indices de développement humain les plus bas et qui fragilise davantage un climat social déjà fort tendu. Ainsi, l'État bissau-guinéen est à ce point exsangue qu'il a accumulé d'énormes arriérés de salaires qui se chiffrent à environ 11 millions de dollars, et l'Ambassadeur Kumalo vient de faire allusion à des centaines d'enfants qui meurent de famine.

De toute évidence, la situation en Guinée-Bissau requiert une action urgente et vigoureuse de la communauté internationale. Elle exige aussi avant tout l'engagement constant des citoyens de la Guinée-Bissau eux-mêmes sur lesquels repose au premier chef la responsabilité de résoudre leurs problèmes. À tout le moins, les efforts déployés par le Conseil de sécurité pour apporter sa contribution au succès de l'expérience bissau-guinéenne dans le domaine de la réhabilitation postconflit en Afrique, doivent se traduire par la recherche constante d'un équilibre entre la nécessité de l'appui de la communauté internationale et la volonté politique du pays émergeant d'un conflit. Ces deux rationalités, qui servent le même objectif de relèvement et de reconstruction postconflit, ne s'excluent pas mais se complètent. La volonté politique de la Guinée-Bissau ne fait aucun doute; encore moins, la détermination de la communauté internationale, notamment des Nations Unies, à appuyer substantiellement si nécessaire le processus de relèvement postconflit de la Guinée-Bissau.

Le Cameroun voudrait donc s'associer au Secrétaire général pour reconnaître l'engagement, depuis quelques mois, des institutions de Bretton Woods à répondre aux besoins urgents de la population bissau-guinéenne. Toutefois, mon pays souhaite et plaide pour que cet engagement soit plus concret compte tenu des nécessités impérieuses de l'heure et notamment la situation d'illiquidité que connaît la Guinée-Bissau, et dont la conséquence poignante est son incapacité à assurer les traitements de ses agents publics, et notamment de ses enseignants.

De notre point de vue, la Banque mondiale devrait sans délai, comme elle en a envisagé la

possibilité, libérer les crédits de relèvement et de reconstruction économique afin de réduire les tensions sociales, ce qui contribuerait à altérer le climat politique. La finalisation diligente, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) du document national des stratégies pour la réduction de la pauvreté, pourrait également contribuer à réconcilier les autorités bissau-guinéennes avec les institutions financières internationales et à libérer des ressources supplémentaires. La promotion du dialogue constructif entre la Guinée-Bissau, la communauté internationale et les institutions de Bretton Woods, commande d'envisager sérieusement d'infléchir ou d'alléger les conditionnalités de court terme imposées par les bailleurs de fonds à ce pays, qui n'est pas en situation maintenant de s'y conformer et n'en a pas les moyens. Le Président du Groupe des Amis de la Guinée-Bissau vient du reste de nous inviter à y réfléchir. Il est heureux qu'en janvier dernier, le Conseil économique et social ait approuvé le rapport du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau qui suggère, entre autres recommandations, la mise en place d'un partenariat entre la Guinée-Bissau et la communauté des bailleurs de fonds.

Il convient de se féliciter aussi de ce que le mandat du Groupe consultatif ait été prorogé jusqu'au mois de juillet 2003. Le Cameroun réitère son plein appui aux recommandations qui figurent dans le rapport du Groupe consultatif et encourage les parties intéressées à créer les conditions susceptibles de concrétiser ce partenariat dans l'intérêt du peuple bissau-guinéen.

Les prochaines élections législatives seront incontestablement décisives pour la décrispation du climat politique et seront une occasion d'éprouver la maturité démocratique des Bissau-Guinéens. Les forces politiques doivent privilégier en toutes circonstances le dialogue et la concertation, saisir cette nouvelle chance de consolider le processus de paix et d'attaquer résolument le chantier du relèvement et de la reconstruction économique de leur pays. La tenue d'élections libres, transparentes et régulières contribuera, nous en sommes convaincus, à renforcer la crédibilité de la Guinée-Bissau, à restaurer la confiance de ses partenaires au développement, mais aussi à favoriser la mise en place du partenariat avec ceux-ci, en particulier avec la communauté des bailleurs de fonds.

Les autorités bissau-guinéennes se sont officiellement engagées à organiser des élections libres et transparentes, et elles ont besoin de la communauté internationale. Celle-ci a l'impérieux devoir de les assister, comme elles en ont émis le souhait, tout au long du processus électoral. Il convient à cet égard de saluer la subvention initiale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la fourniture par le Portugal du matériel électoral. Ma délégation se félicite aussi de la décision des parlementaires de la Communauté des pays de langue portugaise d'apporter son appui matériel et financier à la bonne préparation et à la tenue de ces élections, ainsi que de fournir des observateurs. Le Cameroun encourage d'autres partenaires potentiels à suivre cet exemple avec pragmatisme.

Nous avons pris note des conclusions de la mission d'évaluation dont a parlé M. Stephen tout à l'heure. Nous sommes heureux de la poursuite par le PNUD de son assistance technique à la Commission électorale nationale.

Je voudrais dire toute l'appréciation de mon pays pour les trésors d'imagination que déploient le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau, créé par le Conseil économique et social, le Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique et le Groupe des Amis de la Guinée-Bissau pour appuyer ce pays dans ses efforts de reconstruction. Le succès de l'expérience bissau-guinéenne enrichira, les membres l'auront compris, le futur des stratégies d'appui au relèvement et à la reconstruction économique postconflit conçues dans le cadre d'un Groupe consultatif spécial créé à cet effet par le Conseil économique et social des Nations Unies. Il reste que sur le fond l'avenir de la Guinée-Bissau en dépend.

Ma délégation remercie enfin la délégation française d'avoir proposé un projet de déclaration présidentielle, et la félicite pour la manière dont elle a conduit les négociations à ce sujet. La tonalité mesurée de ce projet et ses termes équilibrés créeront des conditions de dialogue plus favorables pour la mission du Conseil de sécurité qui se rendra dans quelques jours en Guinée-Bissau. Le Cameroun y souscrit donc pleinement.

M. Wehbe (République arabe syrienne) (*parle en arabe*): Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique sur

la Guinée-Bissau. Elle représente une contribution au renforcement des efforts déployés par ce pays et son gouvernement pour la réforme, la reconstruction et le redressement et pour la consolidation de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau.

Nous tenons également à remercier M. David Stephen d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général. Nous apprécions les efforts fournis par son Bureau et ses collègues. Nous remercions aussi l'Ambassadeur Kumalo et l'Ambassadeur de la Gambie de leurs importantes déclarations sur l'évolution récente de la situation en Guinée-Bissau.

Nous pensons que la période qui s'annonce, au cours de laquelle auront lieu les préparatifs à la tenue d'élections libres et transparentes et où la situation interne, en particulier aux plans politique et économique, sera envisagée sous un angle nouveau, sera décisive pour la Guinée-Bissau. La Guinée-Bissau est un pays qui a besoin du plein appui et des encouragements de la communauté internationale et de la communauté des donateurs pour se sortir d'une situation économique qui se dégrade et qui a des effets préjudiciables sur divers aspects de la vie quotidienne, notamment les aspects sociaux et politiques.

Nous avons noté, et avons entendu M. Stephen nous dire dans sa déclaration, que les salaires des fonctionnaires, pour un montant de 11 millions de dollars, n'ont pas été versés. Cette situation a conduit au désespoir. C'est un exemple clair de l'impact de la situation économique et financière sur la situation interne générale en Guinée-Bissau. Nous voudrions également évoquer, à cet égard, les enfants qui meurent de faim, dont a aussi parlé l'Ambassadeur Kumalo. Dans ce contexte, nous apprécions les efforts de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétaire général ainsi que ceux fournis par le Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau et par le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS). Nous les remercions pour tous les efforts remarquables qu'ils déploient dans les circonstances difficiles auxquelles ce pays est confronté. Nous demandons au Gouvernement bissau-guinéen de coopérer davantage avec l'ONU afin de soutenir la paix et la stabilité dans le pays.

Le Conseil de sécurité a compris l'importance de la phase que traverse actuellement la Guinée-Bissau, et c'est pourquoi ce pays a été inclus dans l'itinéraire de

la mission qui se rendra en Afrique de l'Ouest la semaine prochaine. Cela souligne bien l'importance que le Conseil attache à ce pays et au rétablissement de la paix souhaitée. Cette visite sera également une occasion véritable d'évaluer la situation, d'en informer précisément le Conseil de sécurité et de bien comprendre les sources de préoccupation en Guinée-Bissau. La mission nous donnera la possibilité d'aider le pays à trouver des solutions globales et durables à la situation qui y prévaut.

À cet égard, nous tenons à faire observer que la dimension régionale du règlement de toutes les crises dans les pays africains s'applique également à la crise que traverse la Guinée-Bissau. Nous saluons les efforts importants déployés par les pays africains voisins, particulièrement les pays de l'Afrique de l'Ouest et les pays lusophones. Leurs efforts ont un grand impact sur la recherche d'une solution pacifique entre le Gouvernement et les divers courants et partis politiques bissau-guinéens.

Nous nous associons à la représentante de la Guinée-Bissau pour lancer un appel aux pays donateurs et à la communauté internationale dans son ensemble pour qu'ils fournissent l'aide financière et humanitaire nécessaire pour consolider la stabilité dans le pays. Nous exhortons également les pays donateurs, les institutions financières, telles que les institutions de Bretton Woods, et la communauté internationale dans son ensemble à coopérer avec le Conseil économique et social afin de proposer des conditions avantageuses pour régler les problèmes de la Guinée-Bissau. Nous devons mettre tout en oeuvre pour trouver des solutions plus efficaces en matière d'allègement de la dette, compte tenu de la situation économique très précaire qui a des incidences négatives sur tous les aspects de la vie dans le pays et qui est source d'instabilité. Comme l'a indiqué la représentante de la Guinée-Bissau, il nous faut tenir compte des antécédents politiques et économiques de la Guinée-Bissau.

Pour terminer, nous voudrions réaffirmer l'importance de la dimension régionale, qui est cruciale pour régler les problèmes auxquels la Guinée-Bissau est confrontée.

M. Duclos (France) : Monsieur le Président, je voudrais à mon tour vous remercier pour la tenue de la présente séance publique. Le fait de réunir ainsi la plupart des acteurs impliqués en Guinée-Bissau me

paraît particulièrement opportun, tant il est clair qu'une approche globale des problèmes du pays est nécessaire pour affronter ceux-ci.

Je voudrais ensuite remercier le Représentant du Secrétaire général, M. David Stephen, de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2003/621) et pour son exposé très complet sur la situation en Guinée-Bissau.

Malheureusement, il n'y a pas lieu de se réjouir des éléments qui viennent de nous être présentés. La situation en Guinée-Bissau est en effet préoccupante. Depuis notre dernière séance de consultations, en mars dernier, elle ne s'est guère améliorée. C'est vrai tout d'abord de la situation politique, qui reste instable. La date des élections législatives vient encore d'être reportée. Le recensement électoral, indispensable au caractère juste et transparent du scrutin, n'a toujours pas commencé. Le climat politique est extrêmement agressif et violent. Le financement des élections et des partis politiques n'est pas assuré.

La France souhaite dire ici son attachement à ce que les autorités bissau-guinéennes, et notamment le Président Kumba Yalá, fassent le nécessaire pour que ces élections se tiennent dans les meilleurs délais, pour qu'elles soient libres, justes et transparentes, en un mot, pour qu'elles soient démocratiques. La France fait également sienne la position européenne selon laquelle, au plus tard trois mois après la fin des élections, le Président et le Vice-Président de la Cour Suprême devront enfin être élus. La tenue des élections, suivie de ces élections à la Cour Suprême, seraient la preuve concrète de ce que le Gouvernement de Guinée-Bissau s'engage sur le chemin de l'État de droit.

Il va sans dire qu'une implication de la communauté internationale sera également nécessaire pour garantir le bon déroulement et le caractère démocratique de ces élections et la stabilisation de la situation politique. Les donateurs doivent se mobiliser pour assurer les financements nécessaires, et il convient de préciser les modalités d'envoi d'observateurs pour ces scrutins.

La situation des droits de l'homme n'est guère plus satisfaisante. À ce sujet, le rapport du Secrétaire général parle de la persistance d'atteintes à la liberté d'opinion et des arrestations d'opposants et de contestataires. La France condamne de telles atteintes aux droits de l'homme avec la plus grande fermeté, et

en appelle aux responsabilités du Gouvernement pour faire cesser cette situation.

Le même constat vaut pour l'économie du pays, qui peine à trouver le chemin de la croissance et du développement. La responsabilité en incombe d'abord au Gouvernement bissau-guinéen. Les autorités du pays doivent opter pour un dialogue constructif et adopter pleinement la logique du partenariat avec la communauté internationale, préconisée par le Groupe de travail spécial du Conseil économique et social. Elles devront consentir d'importants efforts en matière de bonne gouvernance, et prendre des engagements clairs afin de rétablir la confiance avec la communauté internationale, notamment avec les institutions de Bretton Woods. Ce n'est qu'à cette condition que la communauté des donateurs pourra peser de tout son poids dans la reconstruction du pays.

Je pense que la mission conjointe du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, que conduira l'Ambassadeur du Mexique, démontrera l'intérêt du Conseil à la solution des nombreux problèmes que le pays doit affronter aujourd'hui. La récente mission du Conseil en Afrique centrale vient en effet de montrer l'impact qu'avait ce type de missions lorsqu'il y a un accord de tous sur un nombre réduit de messages forts à faire passer à nos interlocuteurs et lorsque le Conseil parle d'une seule voix.

Je crois que c'est le cas aujourd'hui. Et c'est dans cet esprit que nous avons préparé un projet de déclaration présidentielle agréée au niveau des experts et qui peut être adoptée dans les plus brefs délais.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier la présidence russe pour la tenue à point nommé et opportune de la présente séance publique à la veille de la mission du Conseil de sécurité dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, qui aura pour destination la Guinée-Bissau. Je voudrais remercier l'Ambassadeur Aguilar Zinser d'avoir accepté de conduire cette mission en Guinée-Bissau.

Je voudrais également m'associer aux autres orateurs dans l'agréable devoir de remercier M. David Stephen, Représentant du Secrétaire général, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur la situation en Guinée-Bissau. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Kumalo, que nous sommes heureux de compter de nouveau parmi nous, pour ses observations en tant que Président du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau du Conseil

économique et social ainsi que l'Ambassadeur Johnson pour ses remarques en tant que Président du Groupe des Amis de la Guinée-Bissau. Nous avons également entendu des observations fort pertinentes formulées ici par la Représentante permanente de la Guinée-Bissau, sur lesquelles le Conseil devra se pencher.

L'importance de la consolidation de la paix après le conflit et du relèvement socioéconomique, de la reconstruction et du développement, a été reconnue comme la condition *sine qua non* d'une paix et d'une sécurité durables. À l'ONU, les États Membres s'efforcent de trouver les voies et les moyens pour répondre aux besoins des pays tels que la Guinée-Bissau. Les efforts coordonnés du Conseil économique et social et du Conseil de sécurité, dans le cas de la Guinée-Bissau, ont ouvert la voie au renforcement et à l'institutionnalisation de la prise en charge par l'ONU, au niveau intergouvernemental, des crises et situations complexes caractérisées par une interdépendance des dimensions tant sécuritaire, politique, culturelle, sociale et économique qu'en matière de développement.

L'une des façons d'élaborer une démarche globale à l'égard des crises aussi complexes serait de faire fond sur la coopération existant entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social. Comme l'a auparavant suggéré ma délégation, nous pourrions mettre sur pied des comités mixtes, comprenant des membres du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. De tels comités mixtes pourraient apporter une réponse cohérente et solidaire aux conflits et aux crises complexes qui présentent des facettes multiples, comme en Guinée-Bissau.

Pour empêcher la Guinée-Bissau de replonger dans le conflit, ce qui est un véritable danger à l'heure actuelle, nous devons agir rapidement et judicieusement. La réponse de la communauté internationale, avec à sa tête l'Organisation des Nations Unies, aux besoins de la Guinée-Bissau en matière de consolidation de la paix et de développement doit être un effort déterminé reposant sur des principes mais faisant preuve de beaucoup de souplesse opérationnelle.

Il va sans dire que la responsabilité principale incombe au Gouvernement bissau-guinéen. Il doit prendre des mesures pour relever les multiples défis qui se posent dans tous les domaines – notamment dans

les secteurs politique, social, économique, en matière de gouvernance, de droits de l'homme et autres. Le partenariat recommandé par le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social est une stratégie judicieuse que nous appuyons pleinement. Nous espérons que le Gouvernement bissau-guinéen saisira l'occasion que lui offre ce partenariat. Nous espérons également qu'il prendra les mesures nécessaires pour faciliter un dialogue constructif avec la communauté internationale.

Selon nous, des progrès peuvent être réalisés si le Gouvernement bissau-guinéen, d'une part, et la communauté des donateurs, d'autre part – y compris les institutions de Bretton Woods – placent l'intérêt de la population – des citoyens de la Guinée-Bissau – au-dessus de toute autre considération. Les questions économiques et sociales doivent être traitées en même temps que les questions politiques et de sécurité. Il convient de trouver une manière de fournir une assistance aux pays en situation particulière, tels que la Guinée-Bissau, malgré leurs problèmes structurels et politiques. Nous devons écouter les sages conseils de ceux qui disent qu'il est temps que la communauté internationale prenne des mesures audacieuses pour investir quelque peu dans les efforts de consolidation de la paix en Guinée-Bissau au lieu d'être confrontée à la perspective de dépenser beaucoup plus dans le maintien de la paix et le recours à la force si jamais la Guinée-Bissau – Dieu nous en préserve! – replongeait dans le conflit.

La mission conjointe du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social en Guinée-Bissau qui aura lieu au cours de ce mois permettra de revoir notre démarche à l'égard de la situation. La déclaration présidentielle, qui sera adoptée aujourd'hui, contient un message équilibré à l'intention du Gouvernement bissau-guinéen et de la communauté internationale. Ce message donnera à la mission une bonne base de travail pour parvenir à concilier les préoccupations du Gouvernement et de la communauté des donateurs. Nous espérons ainsi que le Conseil pourra faire progresser les deux programmes de maintien de la paix et de développement en Guinée-Bissau.

M. Raytchev (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Je voudrais en premier lieu m'associer aux orateurs précédents pour vous remercier d'avoir organisé, Monsieur le Président, la présente séance opportune du Conseil de sécurité. Nous nous félicitons de l'occasion

qui nous est donnée de procéder à un échange de vues sur la situation en Guinée-Bissau. J'aimerais également remercier le Représentant du Secrétaire général, M. David Stephen, pour son exposé détaillé. Nous nous réjouissons également de la participation et des contributions de l'Ambassadeur Kumalo, en sa qualité de Président du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social, ainsi que du représentant de la Gambie au nom du Groupe des Amis de la Guinée-Bissau.

La Bulgarie s'associe pleinement à la déclaration de la présidence grecque de l'Union européenne adoptée le 18 juin 2003. Je tiens à faire quelques observations à titre national.

Mon pays, à l'instar d'autres, est préoccupé par l'instabilité politique et institutionnelle qui règne en Guinée-Bissau et par l'aggravation des problèmes économiques et sociaux dans ce pays. Les informations inquiétantes qui continuent de nous parvenir au sujet des droits de l'homme nous préoccupent tout particulièrement. Nous convenons que les dirigeants de la Guinée-Bissau doivent tout mettre en oeuvre pour mettre le processus de consolidation de la paix sur la bonne voie.

Comme le Secrétaire général, nous pensons que les prochaines élections législatives représentent un test crucial pour le nouveau processus démocratique de la Guinée-Bissau. On ne saurait surestimer l'importance d'organiser des élections législatives libres et équitables en temps opportun. La Bulgarie appuie pleinement les principes énoncés dans la déclaration de l'Union européenne sur la Guinée-Bissau en faveur de la tenue d'élections transparentes et démocratiques. Nous nous attendons à ce que les autorités de la Guinée-Bissau prennent les mesures nécessaires pour faire en sorte que tous les participants aux prochaines élections bénéficient de chances égales. Nous nous félicitons de la volonté de la communauté des donateurs de fournir une assistance pour la tenue des élections si le Gouvernement bissau-guinéen respecte les procédures reconnues internationalement.

La Bulgarie estime elle aussi que le respect des principes de la démocratie, de la primauté du droit et de la bonne gouvernance est essentiel pour le développement économique et politique de la Guinée-Bissau. Nous exprimons notre préoccupation devant l'affaiblissement de la primauté du droit et de l'indépendance du système judiciaire et devant les

atteintes à la liberté d'expression et à l'accès à l'information. Selon nous, il convient de prendre rapidement des mesures concrètes pour faire remédier à cette situation. À cet égard, nous exprimons l'espoir de voir la Constitution promulguée et le Président et les Vice-Présidents de la Cour suprême élus aussi rapidement que possible.

Nous prenons note avec préoccupation du fait que la situation en matière de droits de l'homme en Guinée-Bissau s'est encore fragilisée. Le rapport du Secrétaire général contient des informations troublantes en la matière. Nous estimons que la reprise des programmes de la radio indépendante Radio Bombolom est un pas dans la bonne direction, mais nous pensons qu'il reste beaucoup à faire pour rétablir un climat de confiance et réaliser la réconciliation nationale dans le pays et pour veiller à ce que les droits de l'homme et les libertés civiles soient pleinement respectés.

La Bulgarie se félicite de la participation du système des Nations Unies aux efforts de la communauté internationale pour répondre aux besoins de la Guinée-Bissau en matière de consolidation de la paix. Nous nous réjouissons de la contribution du Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, qui a convenu de recommandations utiles sur la Guinée-Bissau l'an dernier. Nous nous félicitons également des travaux réalisés dans le cadre du Conseil économique et social pour appuyer le processus de consolidation de la paix dans le pays. Nous espérons que les autorités du pays réagiront favorablement à la démarche de partenariat définie par le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social.

Enfin, je voudrais dire ma gratitude au Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau, M. David Stephen, et à tout le personnel du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix pour le rôle qu'ils ont joué pour appuyer la consolidation de la démocratie et pour promouvoir la primauté du droit et la protection des droits de l'homme. Nous nous félicitons également du projet de déclaration présidentielle préparé par la délégation française et sommes disposés à l'appuyer.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance, qui

permettra la tenue d'un débat approfondi sur la situation en Guinée-Bissau à un moment particulièrement opportun puisque la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest va se rendre dans ce pays dans une semaine. Nous sommes convaincus que le débat d'aujourd'hui enrichira la teneur de nos réunions sur le terrain.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la Guinée-Bissau (S/2003/621) affirme clairement que la situation d'ensemble s'est détériorée et qu'elle est sur une mauvaise pente. L'instabilité politique et institutionnelle, l'absence d'une séparation claire entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, et l'incertitude concernant les élections sont des motifs de préoccupation. S'agissant de ce dernier élément, nous accordons une importance particulière à la tenue d'élections aussi rapidement que possible si les conditions nécessaires sont réunies pour garantir des élections libres et équitables.

En outre, la situation des droits de l'homme et la détérioration de la situation socioéconomique sont des questions prioritaires sur lesquelles les autorités bissau-guinéennes doivent concentrer leurs efforts, avec l'appui de la communauté internationale.

Outre le rôle joué par le système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, nous nous félicitons des efforts déployés au niveau sous-régional, en particulier ceux de l'Organisation des pays africains de langue officielle portugaise et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Nous exhortons ces organisations à poursuivre leurs activités dans ce domaine, car le renforcement des mécanismes régionaux et sous-régionaux est d'une très grande importance dans le contexte africain.

Je dirai, pour terminer, que les déclarations que nous avons entendues au cours la présente séance témoignent de la volonté de la communauté internationale d'appuyer les efforts indispensables que doivent mener les dirigeants de la Guinée-Bissau pour veiller à ce que le pays sorte de la crise dans laquelle il se trouve.

M. King (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous savons gré au Secrétaire général de son rapport et nous remercions David Stephen et l'Ambassadeur Kumalo des remarques liminaires très utiles qu'ils ont faites aujourd'hui.

La situation en Guinée-Bissau est très inquiétante. Le processus politique semble être dans l'impasse. Nous sommes déçus par l'absence de progrès réalisés dans la promulgation de la constitution, par le manque de continuité dans l'Administration résultant des nombreux remaniements ministériels, et par la probabilité croissante qu'une fois de plus, les élections législatives seront reportées.

Nous sommes également préoccupés par les tensions qui persistent au sein de l'armée. Nous espérons que les partenaires africains de la Guinée-Bissau indiquent clairement que les méthodes non constitutionnelles ne seront pas tolérées. Nous trouvons particulièrement alarmante la détérioration de la situation des droits de l'homme, notamment l'absence de liberté de la presse et l'affaiblissement de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

C'est au Président et au Gouvernement de la Guinée-Bissau qu'incombe la responsabilité première d'améliorer la situation. Nous l'indiquons clairement dans le projet de déclaration présidentielle et nous sommes d'accord avec les observations faites par les orateurs précédents à cet égard. La déclaration de l'Union européenne sur la Guinée-Bissau complète ces messages.

La mission que le Conseil de sécurité va mener dans le courant du mois en Afrique de l'Ouest commencera en Guinée-Bissau. C'est effectivement une mission opportune, comme l'ont fait remarquer David Stephen et un certain nombre d'autres orateurs, et nous nous félicitons de pouvoir travailler de nouveau avec le Conseil économique et social sur cette question. Nous sommes également très reconnaissants à l'Ambassadeur Aguilar Zinser d'assurer la coprésidence de cette mission en Afrique de l'Ouest.

Le message que la mission transmettra doit être ferme. La communauté internationale est prête à aider la Guinée-Bissau dans de nombreux domaines, mais il faut que le Gouvernement de ce pays manifeste un engagement sincère en faveur d'élections libres et régulières et d'une gestion financière saine. C'est ce qui avait été convenu dans l'accord proposé par la mission du Conseil économique et social en novembre dernier. Le Gouvernement de la Guinée-Bissau doit commencer sérieusement à produire des résultats.

Pour terminer, nous félicitons tous ceux qui oeuvrent à améliorer la situation en Guinée-Bissau et, en particulier, David Stephen et le personnel du Bureau

d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Le Président (*parle en russe*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma capacité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions M. Stephen, l'Ambassadeur Kumalo, l'Ambassadeur Grey-Johnson et le représentant de la Guinée-Bissau d'avoir participé à cette séance et d'avoir apporté leurs contributions à ce débat.

Comme d'autres membres du Conseil, nous partageons les conclusions du rapport du Secrétaire général. C'est avec préoccupation que nous constatons que la situation en Guinée-Bissau continue de se dégrader, comme cela a déjà été dit en détail aujourd'hui, et nous sommes d'avis que le redressement de la situation et une véritable reprise des processus démocratiques dans ce pays dépendent directement de la tenue d'élections législatives libres, régulières et fiables. Nous pensons que le Gouvernement de la Guinée-Bissau fera tout ce qui est son pouvoir pour garantir une conclusion rapide et complète des préparatifs électoraux nécessaires et pour veiller à ce que les élections législatives se déroulent sur une base démocratique.

Compte tenu de l'exacerbation des tensions sociales en Guinée-Bissau, nous croyons également qu'il est important que la communauté des donateurs réponde favorablement aux demandes d'appui financier, logistique et technique lancés par le Gouvernement du pays. Comme d'autres membres du Conseil, bien entendu, nous appuyons et apprécions au plus haut point les efforts du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et du Groupe des Amis de la Guinée-Bissau.

Les travaux du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau du Conseil économique et social ont abouti à la création d'un nouveau mécanisme de coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social pour ce qui est des pays engagés dans la consolidation de la paix après-conflit. Nous estimons que le Groupe consultatif spécial est un instrument utile qui permet au Conseil économique et social, dans le cadre de son mandat, de participer plus activement aux questions pratiques de prévention et de consolidation de la paix. Nous avons déjà entendu citer aujourd'hui des exemples précis de l'utilité de ce

mécanisme pour la Guinée-Bissau. Nous reconnaissons l'importance du rôle que jouent ce groupe et d'autres groupes de même nature pour empêcher la reprise du conflit dans le pays et pour servir de centre de liaison des efforts internationaux visant à relever les défis critiques que posent le retour à la normalité, la satisfaction des besoins urgents associés de la population et le développement d'un programme à long terme pour aider le pays à mettre en place un développement socioéconomique durable.

Nous pensons qu'il serait utile de mettre en place un mécanisme d'échanges entre le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité, mécanisme par le biais duquel les questions politiques qui se poseront pendant le processus de consolidation de la paix seront portées à l'attention du Conseil de sécurité afin de garantir l'appui politique conséquent nécessaire au rétablissement après-conflit de la Guinée-Bissau.

Le débat d'aujourd'hui confirme l'importance de l'interaction croissante entre les deux Conseils dans le domaine de la consolidation et du relèvement après-conflit. C'est un domaine où il existe un besoin pressant que les principaux organes des Nations Unies mènent des efforts mutuellement complémentaires.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité, rappelant ses précédentes déclarations sur la Guinée-Bissau, notamment la déclaration de son Président en date du 29 novembre 2000 (S/PRST/2000/37), et ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2003/621), et prévoyant la mission du Conseil en Guinée-Bissau, se déclare préoccupé par la situation politique fragile dans ce pays, la crise économique et sociale persistante et les informations troublantes continues concernant la situation des droits de l'homme dans ce pays. Il demande instamment aux autorités nationales et à la communauté internationale de travailler de concert plus résolument en vue de remettre sur les rails le processus de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité lance un appel au Président et au Gouvernement de la Guinée-Bissau pour qu'ils organisent en temps voulu et effectivement les élections législatives à venir et veillent à ce que ces élections soient menées d'une manière transparente, juste et crédible, conformément à la Constitution et aux lois électorales. Le Conseil compte que les candidats ainsi que les partis politiques ne seront pas soumis à des actes de violence et d'intimidation et que la présence d'observateurs internationaux lors de ces élections sera jugée acceptable par tous les partis. Le Conseil espère aussi qu'après le bon déroulement des élections, le Gouvernement prendra des mesures concrètes supplémentaires en vue de donner de nouvelles preuves qu'il est résolument en faveur de la démocratie et de l'état de droit en promulguant la nouvelle constitution et en faisant en sorte que le Président et le Vice-Président de la Cour suprême soient dûment élus sans nouveau retard.

Le Conseil de sécurité demande au Gouvernement de la Guinée-Bissau de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir un dialogue constructif avec la communauté internationale et les institutions de Bretton Woods, de faire pleinement sienne l'approche en matière de partenariat énoncée par le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social.

Le Conseil de sécurité lance un appel à la communauté des donateurs pour qu'elle contribue financièrement à l'application du processus politique et économique en Guinée-Bissau et apporte notamment le concours nécessaire à l'organisation des élections législatives.

Le Conseil de sécurité exprime son inquiétude quant à la situation des droits de l'homme et des libertés civiles et engage le Gouvernement de la Guinée-Bissau à prendre les mesures nécessaires pour améliorer cette situation. Il souligne l'importance du respect total de la liberté de parole et de la liberté de la presse.

Le Conseil de sécurité reconnaît l'importance de la dimension régionale dans la solution des problèmes auxquels est confrontée la Guinée-Bissau et, à cet égard, demande à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à l'Organisation des pays africains de langue officielle portugaise de renforcer leur engagement, et exprime son intention d'intensifier sa coopération avec ces organisations.

Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction le fait que le Président Kumba Yalá soit disposé à tenir des négociations sur le conflit en Casamance et l'engage à continuer de coopérer de façon constructive avec le Gouvernement sénégalais en vue de contribuer à un règlement de ce problème.

Le Conseil de sécurité reconnaît et loue le rôle essentiel joué par le Représentant du Secrétaire général ainsi que par l'équipe de pays des Nations Unies dans le renforcement de la paix, de la démocratie et de l'état de droit, et leur rend hommage pour leurs activités.

Le Conseil de sécurité exprime son plein appui à la future mission en Guinée-Bissau, qui sera menée par le Représentant permanent du Mexique, et qui constituera la première partie d'une mission d'ensemble en Afrique de l'Ouest, et attend ses conclusions et recommandations.

Le Conseil de sécurité fait part de son intention de continuer à examiner régulièrement la situation en Guinée-Bissau. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2003/8.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 35.